



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 27 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Stéphane LE FOLL condamne la rupture par Lactalis des contrats d'éleveurs ayant témoigné dans l'émission Envoyé spécial et appelle au dialogue

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a pris connaissance ce jour de la rupture unilatérale par le groupe Lactalis de contrats de livraison de lait d'éleveurs ayant témoigné dans l'émission Envoyé spécial.

Stéphane LE FOLL condamne fermement cette décision du groupe Lactalis et rappelle la nécessité, alors que les éleveurs laitiers traversent une période difficile, de privilégier le dialogue afin maintenir des relations constructives au sein de la filière.

Cette décision représente un nouveau risque de dissension entre éleveurs et industriels, au moment même où la cohésion est nécessaire pour permettre la compétitivité de la filière dans son ensemble. Le Ministre tient également à rappeler que contrairement à l'argumentation développée par Lactalis, les industriels ne peuvent se considérer comme les « employeurs » des éleveurs, alors même que ces derniers supportent seuls l'ensemble des décisions et des aléas économiques inhérents à leur profession.

Le Ministre rappelle que le médiateur des relations commerciales agricoles peut être saisi directement par n'importe laquelle des parties à un contrat agricole, et invite le groupe Lactalis et les éleveurs concernés à mobiliser ses compétences pour trouver une solution amiable au litige qui les oppose.

De manière plus générale, la loi pour la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique a permis plusieurs avancées majeures pour renforcer la prise en compte des producteurs dans la négociation commerciale, en renforçant notamment les missions des organisations de producteurs et de leurs associations. Le Ministre invite les producteurs à se saisir de ces outils pour créer les conditions d'un dialogue serein, constructif et équilibré dans la filière.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture